



www.asi-sbk-fr.ch



www.heds-fr.ch

L'ASI Fribourg et la Haute école de santé Fribourg

**Proposent une offre conjointe de formation
continue en soins infirmiers**

- **Formation intra-muros**
- **Journées ponctuelles de formation continue**
- **Bilan de compétences**

Préambule

A partir de 2007, L'ASI section Fribourg et la Haute école de santé Fribourg mettent ensemble leurs ressources pour participer au développement des soins infirmiers dans le canton de Fribourg.

Cette offre, destinée aux institutions et aux soignants, cherche à répondre aux besoins d'actualisation et de développement des compétences soignantes dans le contexte fribourgeois.

Principe

Tant une institution sanitaire qu'une infirmière ou un infirmier à titre individuel peuvent faire une demande de formation continue.

La Haute école de santé Fribourg examine la demande et propose une intervention.

En fonction du projet, l'ASI octroie une subvention qui correspond à environ 20 % du prix de l'intervention¹.

¹ Cette proportion peut varier en fonction du type de projet et des possibilités financières de l'association. Les subventions octroyées à titre individuel nécessitent que le demandeur soit membre de l'ASI.

FORMATION INTRA-MUROS

Ce type de formation continue a pour but de répondre à des besoins institutionnels de formation, de supervision ou d'accompagnement de projets. Centré sur l'équipe de soin et l'institution, ce mode d'intervention permet de toucher l'ensemble des acteurs concernés par une réflexion ou un changement. Les interventions peuvent être ponctuelles, demandées pour un objectif particulier ou planifiées selon un programme spécifique de formation continue.

Ce type d'offre peut également comprendre la mise sur pied d'un projet de recherche.

La subvention offerte par l'ASI permet de diminuer le prix de l'intervention ou de financer l'absence des soignants des services pendant la durée de la formation.

JOURNEES PONCTUELLES DE FORMATION

Les journées de formation continue et les congrès organisés par la HEdS-FR, peuvent également faire l'objet d'une demande de subvention. En fonction d'un projet déterminé, une institution ou des membres ASI peuvent demander à l'association de participer au financement de ces activités.

BILAN DE COMPETENCES

Un bilan de compétences offre la possibilité à un ou une professionnel-le de faire le point sur ses compétences et de définir un projet professionnel ou un projet de formation. La demande est initiée directement par un-e infirmier-ière qui souhaite réaliser son bilan de compétences.

Des membres de l'ASI ou des institutions peuvent faire une demande pour que la réalisation de cette activité soit subventionnée par l'association.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toutes demandes ou renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :



**Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit
Freiburg**

Route des Cliniques 15
CH-1700 Fribourg

Mme Aurélie Klingshirn
Responsable de la formation
continue et prestations de service

Tél : 026 429 60 21
Fax : 026 429 60 10

Site : www.heds-fr.ch
Contact : Aurelie.Klingshirn@hefr.ch

ASI section Fribourg

Route du Jura 29
Case postale 68
CH- 1706 Fribourg

Secrétariat

Tél : 026 341 96 60
Fax: 026 341 96 70

Site : www.asi-sbk-fr.ch
Contact : info@asi-sbk-fr.ch
